Décision 11-DCC-144 du 30 septembre 2011

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Primavista par le FCPR Activa Capital Fund II

Posted on: 25 octobre 2011 | Secteurs :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	FCPR Activa Capital Fund II
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Primavista

Lire

le texte intégral de la décision
49.7 Ko